



Centre Christ-Roi
Mont-Laurier

Centre L'Impact
Rivière-Rouge

PROCÈS-VERBAL
Conseil d'établissement CEA
Formation générale
(Centre Christ-Roi et Centre L'Impact)
25 janvier 2021

Directrice de centre

Marie-Hélène Brousseau

Personnel enseignants

Danielle Nault

Sandra Paoli

Organismes / Entreprises

Isabelle Gaudreau

Emmanuelle Leduc

Annabelle Roy-Langlois

Élèves

Amélie Auger

Sonia Taillon

Personnel de soutien

Jean-François Ouellette

Christine Mercier

Personnel professionnel

Alain Tremblay

Présence TEAMS pour tous les membres

<i>Résolution</i>		Résumé des discussions
	1.	Ouverture de la réunion
		La séance se déroule en visioconférence (TEAMS) pour la totalité des membres. La séance est enregistrée. Après constatation du quorum, la présidente ouvre la réunion.
<i>CECEAFG 20-21-690</i>	2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour
		Le projet d'ordre du jour se lit comme suit : <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion; 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (résolution); 3. Adoption, suivi et signature du procès-verbal de la rencontre du 19 octobre 2020 (résolution); 4. Objectifs, principes et critères (consultation); 5. Rapport annuel (art. 82 adoption-résolution); 6. Formation obligatoire du CE; 7. Acte d'établissement (consultation); 8. Points d'information; <ul style="list-style-type: none"> - Bilan de la clientèle - Bilan budgétaire annuel 19-20 - Association étudiante - Mesures COVID personnel et élèves - Projet AD_Vision

			<p>- Qualité de l'air dans les locaux (PPM)</p> <p>9. Varia;</p> <p>10. Levée de la réunion (résolution).</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR <i>Mme Danielle Nault</i> et résolu :</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante : retrait du point 4 (objectifs, principes et critères)</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<i>CECEAFG 20-21-691</i>	3.	Adoption, suivi et signature du procès-verbal du 19 octobre 2020	<p>Mme Marie-Hélène Brousseau fait un survol du procès-verbal de la rencontre du 19 octobre 2020 aux membres du Conseil. Elle mentionne que le mode d'enseignement hybride se poursuit compte tenu des circonstances entourant la pandémie de COVID-19. De plus, elle ajoute qu'il n'y a pas eu d'inscription pour le projet parent-assistant à Rivière-Rouge, donc le projet n'a pas lieu pour l'instant.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR <i>Mme Sandra Paoli</i> :</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 19 octobre 2020 soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	4.	Objectifs, principes et critères	Point retiré et il sera traité ultérieurement
	5.	Rapport annuel (art.82)	<p>Mme Marie-Hélène Brousseau présente le rapport annuel aux membres du conseil d'établissement. Elle fait état des différentes parties qui le composent en détaillant les statistiques relatives à l'année scolaire 2019-2020.</p> <p>Le tableau objectif 3 (p.6) n'a pas été présenté et certaines modifications devront être apportées (remplacer Fab-Lab par laboratoire créatif)</p> <p>L'adoption du rapport annuel est reportée à la prochaine rencontre.</p>
	6.	Formation obligatoire du CE	<p>Mme Marie-Hélène Brousseau fait un retour sur la formation obligatoire des membres du conseil d'établissement discutée lors de la rencontre du 19 octobre 2020.</p> <p>Elle mentionne que les membres doivent lire la documentation et visionner les capsules vidéo. Un formulaire est proposé et sera acheminé à chaque membre pour consigner les formations suivies. La formation étant obligatoire, un registre sera tenu par le biais des formulaires de chaque membre.</p>

	7. Acte d'établissement	<p>Mme Brousseau présente l'acte d'établissement 2020-2021. Aucun membre ne propose des modifications à celui-ci.</p> <p>Mme Brousseau fait un survol du plan triennal de répartition et de destination des immeubles afin d'en informer les membres.</p>																				
	8. Points d'information	<p>Bilan de la clientèle :</p> <table border="1" data-bbox="957 315 2016 513"> <thead> <tr> <th>2018 (janvier)</th> <th>2019 (janvier)</th> <th>2020 (janvier)</th> <th>2021 (janvier)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>491 inscriptions</td> <td>472 inscriptions</td> <td>470 inscriptions</td> <td>311 inscriptions</td> </tr> <tr> <td>93,37 ETP</td> <td>82,91 ETP</td> <td>76,91 ETP</td> <td>62,35 ETP</td> </tr> <tr> <td>69 FAD</td> <td>65 FAD</td> <td>50 FAD</td> <td>90 FAD</td> </tr> <tr> <td>24 diplomations</td> <td>8 diplomations</td> <td>12 diplomations</td> <td>6 diplomations</td> </tr> </tbody> </table> <p>Bilan budgétaire annuel 19-20</p> <p>Mme Brousseau présente le bilan annuel du budget pour l'année scolaire 2019-2020. Pour chaque centre (CCR, CIM, Macaza) le budget est exposé. Pour l'ensemble, un surplus de 183 682\$ est inscrit au bilan annuel de l'année scolaire 19-20.</p> <p>Association étudiante</p> <p>Les représentantes des élèves, Sonia Taillon et Amélie Auger, mentionnent qu'elles n'ont rien à souligner. Étant donné la situation, les activités sont restreintes.</p> <p>Mesures COVID personnel et élèves</p> <p>Mme Brousseau mentionne qu'un rappel des mesures sanitaires est constamment fait pour les élèves et le personnel. De nouvelles affiches ont été mises en place.</p> <p>Projet AD_Vision</p> <p>À la suite d'un sondage réalisé par la MRC d'Antoine-Labelle, nous avons obtenu un montant de 3000\$ pour l'aménagement de la salle de regroupement (décoration, ameublement).</p> <p>Qualité de l'air dans les locaux (PPM) :</p> <p>Mme Brousseau présente les résultats des mesures prises sur le dioxyde de carbone dans certains locaux. Le dioxyde de carbone est un indicateur de renouvellement de l'air. La limite d'exposition au CO2 en milieu de travail est de 5000 PPM pour une exposition de 8 heures (Règlement SST). La limite maximale se situe à 5000 ppm, mais le ministère demande idéalement sous les 1000 ppm. Il demeure important de ventiler au maximum les locaux en laissant une fenêtre ouverte. Les données des différents locaux ayant été mesurés sont sous la barre du 1000 PPM de CO2. Seul un local à Rivière-Rouge nécessitera une intervention du CSS.</p>	2018 (janvier)	2019 (janvier)	2020 (janvier)	2021 (janvier)	491 inscriptions	472 inscriptions	470 inscriptions	311 inscriptions	93,37 ETP	82,91 ETP	76,91 ETP	62,35 ETP	69 FAD	65 FAD	50 FAD	90 FAD	24 diplomations	8 diplomations	12 diplomations	6 diplomations
2018 (janvier)	2019 (janvier)	2020 (janvier)	2021 (janvier)																			
491 inscriptions	472 inscriptions	470 inscriptions	311 inscriptions																			
93,37 ETP	82,91 ETP	76,91 ETP	62,35 ETP																			
69 FAD	65 FAD	50 FAD	90 FAD																			
24 diplomations	8 diplomations	12 diplomations	6 diplomations																			
	9. Varia :	Il n'y a aucun varia.																				
CECEAFG 20-21-692	10. Levée de la réunion	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par <i>Mme Sandra Paoli</i> et																				

			<p>résolu :</p>
--	--	--	-----------------

			<p>QUE la réunion soit levée à 18h05.</p>
--	--	--	---

			<p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
--	--	--	------------------------------